

Changer de nom :

Manquer à perdre

Jean-Pierre LEBRUN

A une patiente qui me parlait de son enfant adoptif, il m'est arrivé de dire mon étonnement de ce qu'elle utilisait l'expression « enfant adoptif », plutôt que « enfant adopté ».

Elle revint la séance suivante, prenant appui sur le dictionnaire pour me dire qu'adoptif pouvait, comme adjectif, valoir aussi bien pour l'enfant que pour le parent ; le suffixe if s'adjoignant à un verbe valait autant pour la voix active que pour la voix passive. Qu'avais-je néanmoins entendu de juste, au prix même de ce qui n'était pas vrai ? Ce que la langue autorisait, c'était d'utiliser le même qualificatif pour désigner les deux générations comme si, en adoptant, c'était dans un mouvement de concomitance, être adopté qui pouvait être visé. En somme, ce que l'usage de la langue désignait n'était rien d'autre qu'un possible effacement de la différence des générations. Une telle économie – effacer les différences – me paraît parfois, pour ne pas dire souvent, à l'oeuvre chez des parents qui souhaitent adopter un enfant. Mais plutôt avec le poids mis sur l'autre des dimensions de la différence qui caractérise l'ordre humain, celle de la différence des sexes.

Quoi de plus remarquable en effet que d'entendre que pour adopter un enfant, père et mère sont sur le même pied, autrement dit, peuvent apparaître comme les mêmes. Ceci venant en quelque sorte donner le cadre de ce dans quoi peut venir s'inscrire une procédure d'adoption, soit purement et simplement satisfaire le vœu de la suppression de la différence. Modalité particulière pour générer de l'autre à partir du même ou, en échappant à la castration, ne pas se priver pour autant d'une descendance.

Il va de soi que toute adoption est loin d'être prise dans une telle organisation psychique, mais la fréquence avec laquelle j'ai rencontré ce type de structure me semble suffisamment éloquente que pour ne pas être passée sous silence.

C'est néanmoins un aspect particulier de l'adoption que je voudrais interroger quelque peu, soit au chef de l'adopté cette fois-ci, le poids de son éventuel changement de nom. Je tiens à préciser ici qu'il ne s'agit pas seulement de désigner par là des familles adoptives, au sens où nous en parlons habituellement, mais tout autant les éventuels changements de nom liés à l'histoire particulière d'un sujet.

A propos d'une mère qui se demandait si elle devait changer le nom de son premier enfant qu'elle avait eu avec un homme qui s'était éclipsé, pour donner à cet enfant le nom du père de ses autres enfants, mettant ainsi en quelque sorte ce premier enfant sur le même pied que les autres, Françoise Dolto répond : « Un enfant qui a porté un nom doit le garder toute sa vie, à moins que ce nom n'ait changé quand il était tout petit, avant qu'il ne parle... Changer le nom d'un enfant à dix ans est l'équivalent pour l'inconscient d'une fracture de la colonne vertébrale » .

Je ne souscrirai pas à cet impératif surmoïque de Radio Dolto, mais je vais tenter de montrer en quoi la théorisation de Lacan nous permet de rendre compte de cette assertion. Ceci suppose que nous tentions de préciser à sa suite ce qu'est le nom propre.

Chacun conviendra que le nom propre identifie un sujet. Ainsi, au mot « Nom », le Robert donne la définition suivante : « Mot servant à désigner un individu et à le distinguer des êtres de la même espèce ; vocable servant à nommer une personne ». Et à « Nom de personnes », d'ajouter : « Le nom est la désignation officielle d'une personne dans la société. Il se compose de plusieurs vocables accolés dont l'un est essentiel : nom de famille ou nom patronymique et dont les autres sont des adjonctions à ce nom : le ou les prénoms, le surnom, le pseudonyme, le titre nobiliaire. » Et de citer Proust : « Un nom, c'est tout ce qui reste bien souvent pour nous d'un être, non pas même quand il est mort, mais de son vivant. ».

Il nous est possible de préciser que le nom est, avec le corps, ce qui est donné à la naissance d'un humain et que sa mort réelle laissera précisément ce nom ; en tout cas, si un homme peut prétendre à l'immortalité, il ne s'agira que de celle de son nom. A l'autre bout du labyrinthe, que reste-t-il d'une vie, sinon le nom inscrit sur une tombe ou dans un registre d'état civil ? La phénoménologie la plus courante reconnaît ainsi au nom propre une place particulière et le critique littéraire interrogera judicieusement le nom que prendra l'écrivain pour se faire éditer ; ainsi par exemple, le pseudonyme de Stendhal pour Henry Beyle. Les pseudonymes de l'auteur de *La Chartreuse de Parme* étaient, comme nous le savons, nombreux et Jean Starobinski s'est exercé à en déceler le maniement. Ainsi précise-t-il : « Découvrons en effet qu'un homme n'est jamais tout à fait dans son nom, ni tout à fait derrière son nom, de même qu'il n'est jamais tout à fait dans son visage ni au-delà de son visage. Nous ne pouvons persévérer longtemps ni dans l'illusion réaliste, ni dans l'illusion nominaliste. Le nom nous apparaît alternativement comme un plein et comme un vide, tantôt chargé d'une très haute densité d'existence, tantôt réduit à une superficielle et vaine convention verbale. Toute une vie s'y concentre, en se réduisant à un signe, mais ce signe n'est qu'un signe ; il n'a rien à nous apprendre. »

Mais que peut dire le psychanalyste de ce qu'est ce nom propre et que peut apporter sa clinique pour en attester les déterminants ?

La réponse pour le psychanalyste peut être aussi celle de tout le monde, soit ce qui identifie le sujet ; mais cela ne fait alors que renvoyer la question de savoir ce que, pour lui, est un sujet. C'est d'ailleurs précisément ce sur quoi Lacan attirera l'attention lorsqu'il essayera d'articuler ce qu'il en est du nom propre, en l'occurrence dans les séances de décembre 61 et de janvier 62 de son séminaire sur *L'identification* . J'en rappelle brièvement la trame.

Qu'est-ce qu'un nom propre ?, se demande Lacan. Et de commencer par se référer à deux auteurs qui ont tenté d'en définir la portée : Bertrand Russell et Allan Gardiner.

Pour le premier, logicien, ce qui distingue le nom propre c'est que c'est un mot pour désigner les choses particulières, mais les choses particulières comme telles, hors de toute description. Sans être fausse, nous dira Lacan, une telle théorisation, si elle rend compte de l'absence de sens caractérisant le nom propre, n'en épuise pas pour autant la spécificité.

Pour Gardiner, égyptologue et linguiste quant à lui, ce n'est pas tellement l'absence de sens dont il s'agit dans l'usage du nom propre, c'est que l'accent du nom dans son emploi est mis, non sur le sens, mais sur le son, sur le matériau sonore ; c'est en tant que le locuteur investit une certaine différence sonore que le nom propre véhicule avec lui que ce dernier est pris comme un nom propre.

Lacan se demande alors si cette attention au matériel sonore est aussi vraie que le prétend Gardiner et il nous précise que cette articulation, selon lui, échoue, elle aussi, à rendre compte de la spécificité du nom propre. Echoue sur quoi ? s'interroge alors Lacan : « Précisément, elle échoue à articuler quelque chose qui est peut-être bien la fonction du sujet, du sujet pour autant que nous devons le définir dans sa référence au signifiant. »

Comme psychanalystes, nous avons à prendre en compte que le nom propre est indissociable de la fonction du sujet, en tant même qu'il spécifie « l'enracinement du sujet ». Enracinement dans quoi ? Dans le champ du langage, dans le champ de l'Autre. « Le sujet parle, il ne peut faire que s'avancer toujours plus avant dans la chaîne, dans le déroulement des énoncés et se dirigeant vers les énoncés, de ce fait même, dans l'énonciation, il élide quelque chose qui est à proprement parler ce qu'il ne peut pas savoir, à savoir le nom de ce qu'il est en tant que sujet de l'énonciation ».

La spécificité du nom propre tient donc non seulement à son absence de sens, ainsi que l'entend Russell ou à sa seule caractérisation sonore, ainsi que le prétend Gardiner, mais à ce qu'il est trait, écriture, marque, autrement dit renvoie à ce que Lacan nous dit de la lettre. Et Lacan d'en prendre pour preuve que le nom propre se transfère dans une autre langue mais ne s'y traduit pas, ou encore que c'est à partir des noms propres que Champollion a déchiffré la pierre de Rosette.

Le nom propre est ce qui, en quelque sorte, est donné à la naissance avec le corps, comme la seule marque signifiante, et marque et signifiant, augurant de la potentialité d'un sujet à se soutenir de sa seule énonciation. Le nom propre désigne à minima cette opération nécessaire à ce qu'un sujet puisse se dire et pas seulement être dit. En ce sens d'ailleurs, on pourrait avancer que le nom propre est le nom non pas du sujet, mais bien plus de la perte que la naissance de ce sujet suppose. Le nom propre n'est pas tant un S_1 , un signifiant maître, que le nom même de l'innommable perte. Il en est la cicatrice. Il est la cicatrice de l'humanisation du sujet. Cicatrice qui, à l'instar de l'ombilic, est la marque d'une coupure, de la coupure signifiante et pas pour autant marque d'une blessure, comme le supposera la lecture hystérique.

Ce nom propre, comme nous le savons, sera souvent vécu par le névrosé comme assignant au sujet, et à son insu, une mission dont il se fera le héros. A tort, car le nom propre est bien plus un zéro ; le programme qu'il contient est sans contenu et la seule mission qu'il assigne au sujet, c'est d'avoir à se soutenir de son énonciation.

Mais si le nom propre d'un sujet est le nom de l'innommable perte que la naissance de ce sujet suppose, l'opération qui le supporte a pour effet de médiatiser la *Hilflosigkeit*, la détresse. Ce « sans recours » sera dès lors médiatisé dans ce que Lacan nous a désigné comme l'aphanisis qui est à situer au niveau où le sujet se manifeste dans un mouvement de disparition. « Effet aphanisique du signifiant binaire, nous dit Lacan, le premier couplage signifiant nous permet de concevoir que le sujet apparaît d'abord dans l'Autre, en tant que le premier signifiant, le signifiant unaire, surgit au de l'Autre et qu'il représente le sujet pour un autre signifiant, lequel saut a pour effet l'aphanisis du sujet. D'où division du sujet lorsque le sujet apparaît quelque part comme sens, ailleurs il se manifeste comme fading, comme disparition. Il y a donc, si l'on peut dire affaire de vie et de mort entre le signifiant unaire et le sujet en tant que signifiant binaire, cause de sa disparition... C'est là que se joue l'affaire de ce terme qui mérite bien le qualificatif de fantôme : la liberté. Ce dont le sujet a à se libérer, c'est de l'effet aphanisique du signifiant binaire... ce n'est pas d'autre chose qu'il s'agit dans la fonction de la liberté. »

Pour imaginer mon propos, je dirais que le nom propre ne désigne pas ce signifiant unaire, mais plutôt la passerelle possible au-dessus du trou qui sépare deux signifiants, ne laissant plus dès lors que le vertige comme la trace de cette opération d'enracinement du sujet. Vertige qui, comme nous le savons peut paralyser le sujet et même l'amener à tomber dans ce qu'il prend pour un gouffre.

Comment entendre alors ce qu'il implique un changement de nom ?

Changer de nom au sens d'avoir son nom propre changé par une décision qui implique le législateur – dont il s'agit alors de repérer que, comme Lacan nous le rappelle, c'est toujours en imposteur qu'il légifère dans la mesure où il s'autorise à poser un acte dont la responsabilité n'appartient en fait qu'au signifiant – n'a dès lors pour autre effet que de ravalier ce nom propre au rang d'un nom commun. Soit à risquer de priver le sujet de l'appui de cette identification basale, de ce point d'amarre de quelque chose d'où le sujet se constitue ou, en tout cas, à doubler ce point zéro du sujet et inscrire deux traits là où un seul trait est nécessaire et même indispensable, puisqu'il doit constituer à lui seul le trait de la différence même.

Si l'adoption peut être dite pas naturelle et si la nature humaine est d'être pas naturelle, puisque subvertie par le signifiant, l'adoption se caractérise par le fait d'être pas naturelle et ouvre de ce fait à une double négation dont nous connaissons l'usage que peut en faire l'obsessionnel.

Ceci n'est dès lors pas sans avoir à nous évoquer certaine conduite que l'on pourrait dire préventive. Que bien sûr, il faille une prudence si pas davantage pour induire un changement de nom, ainsi que nous y invite Dolto et que, bien plus, si ce changement de nom est prôné – ce qui arrive souvent dans les procédures d'adoption –, que le temps soit pris et que les mots soient dits pour que soient parcourues les chaînes signifiantes qui entourent le premier nom propre du sujet. En même temps que d'être ainsi dé-nommé et autrement renommé ce qui pourra faire point zéro pour le sujet ne sera pas tant l'un ou l'autre de ces noms propres qui lui ont été attribués, que la possibilité pour ce sujet d'habiter cet espace de l'entre-deux-noms.

Changer de nom – à la voix passive – a-t-il pour autant d'émblée cet effet dépersonnalisant, cet effet de fracture de la colonne vertébrale ? véhicule-t-il d'office cette exacerbation de l'effet aphanistique du signifiant binaire ? Le plus paradoxal, c'est qu'il faut répondre par la négative. Car ce qui fait le caractère traumatique de cette procédure artificielle tient non pas à l'artifice, qui n'est en fait que la réappropriation par le monde humain du processus de dénaturation par le signifiant qui le constitue, mais à la possible dramatisation de ce trait de la structure, autrement dit par exemple à une invite à l'hystérie dans sa dimension de sinistrose du signifiant, ainsi que nous l'évoque Charles Melman, eu égard à ce qu'à rééditer un processus naturel de dénaturation, la voie est ouverte à ce qu'on y fasse objection.

Et ceci n'est pas sans intérêt, qui nous permet alors de nous demander s'il n'y a pas dans l'effet du changement de nom une proximité avec la clinique de la conjugalité, versant féminin. Qu'une femme, après avoir été quittée par celui avec qui elle partageait le conjugo, soit souvent dans un état proche de la girouette, incapable même de dire où il convient de mettre un meuble, de décider où aller acheter du pain ou encore de pouvoir se déplacer faute d'un sens de l'orientation suffisant est bien sûr à mettre au compte de la perte du repérage phallique que lui constituait son homme, mais bien plus encore peut-être à sa difficulté de structure d'avoir à se tenir dans cette position de S_2 , d'avoir à trouver sa consistance spécifiquement féminine pas toute dans S_1 . Ceci nous indiquant d'ailleurs pourquoi il arrive que le législateur laisse à la femme la possibilité après divorce de continuer à porter le nom propre de l'ex-mari.

Autrement dit encore, peut-être ceci nous en dit-il quelque chose de ce pourquoi souvent une femme n'arrive à commencer à se dire qu'à se faire adopter par un homme ou par la famille de ce dernier.

Mais pour terminer, ainsi que mon titre le suggérait, ce à quoi il convient de donner son poids, c'est qu'à changer de nom, ce qui peut être induit, c'est le risque de manquer l'opération de la perte. Et ici, nous devons beaucoup à Lacan de nous avoir permis de distinguer manque et perte. Si le nom propre désigne l'innommable de la perte, en changer permettrait-il de penser qu'à devoir être répétée cette perte serait contournable ? Et même qu'à légiférer, on en viendrait à bout, qu'à mener un bout plus loin la position du légiférant, celle-ci serait celle qui permettrait d'y surseoir ? Le changement de nom induirait-il ce qu'il faudrait dès lors appeler un risque de détournement de perte ? Ce qui est certain c'est que, s'il en était ainsi, à se protéger de mentaliser la perte, le sujet risquerait de se voir condamné à manquer, à perte de vue, si pas à perte de vie. Ceci nous amenant une nouvelle fois à la problématique la plus commune, celle d'insupporter la perte, en la noyant dans le manque, dont on peut dire qu'elle constitue la stratégie banale du névrosé, qui ne peut soutenir un acte que dans la proximité de la mort réelle. Ceci, pourrait-on dire, permettant d'éviter d'éprouver la perte autrement que dans l'imminence de l'achèvement. Ce en quoi, comme vous pouvez le repérer, nous ne sommes encore une fois pas loin de la problématique de la névrose en même temps que de sa possible résolution dans la fin de l'analyse telle que nous l'a indiqué Lacan, à savoir la séparation de $_$ et de petit a.

Il conviendra donc de terminer par une invitation à la confiance en nos questions plutôt qu'en nos réponses, ainsi que nous y invite Rilke dans ses *Lettres à un jeune poète* : « Efforcez-vous d'aimer vos questions elles-mêmes, chacune comme une pièce qui vous serait fermée, comme un livre écrit dans une langue étrangère. Ne cherchez pas pour le moment des réponses qui ne peuvent vous être apportées parce que vous ne pourriez pas les mettre en pratique, les "vivre". Et il s'agit précisément de tout vivre. Ne vivez pour l'instant que vos questions. Peut-être simplement en les vivant, finirez-vous par entrer insensiblement, un jour, dans les réponses. » Et de poursuivre : « Dans le profond, tout est loi, et pour ceux qui vivent mal ce mystère, qui se fourvoient – et c'est le plus grand nombre – le mystère n'est perdu que pour eux-mêmes. Ils ne le transmettent pas moins aux autres comme une lettre scellée, sans en rien connaître. Que l'infinie variété des cas, la multiplicité des mots qui les désignent ne vous fasse pas douter là » .